

LE NATIONALISME ARABE ENTRE THEORIE ET PRATIQUE

I. L'IDEOLOGIE

Pour tous les théoriciens de l'arabisme, il s'agit de regrouper en un seul bloc les quelque « 60 ou 80 millions d'Arabes au début du XX^{ème} » qui vivent isolés les uns des autres par des frontières artificielles tracées d'une manière arbitraire par les puissances occidentales, jugées responsables de la « balkanisation » d'un immense territoire allant des rivages de l'Atlantique au Golfe persique, appelé de nos jours « Golfe arabe ». Telle est la théorie. L'évocation romantique du « glorieux passé arabe » lui sert de support historique. On reparle avec emphase de l'époque des quatre premiers successeurs du Prophète, des conquêtes arabes, du rayonnement de la pensée arabe durant tout le Moyen-Âge, de l'apport des Arabes à la civilisation humaine.

Les modalités politiques du regroupement sont cependant le plus souvent laissées dans l'ombre. On se borne à affirmer que rien ne saurait s'opposer à une « Union » rendue possible, dit-on, par la communauté de langue, l'arabe, et la communauté de religion, l'Islam. Sans doute ne peut-on déclarer que tous les peuples de langue arabe sont musulmans en même temps que d'authentiques représentants de la race arabe. La difficulté n'est d'ailleurs pas si grande qu'elle ne puisse être tournée : est arabe quiconque parle arabe, se dit arabe, se veut arabe. Ainsi se trouvent intégrés dans la « *Nation arabe* » tous les peuples arabisés au cours de l'histoire. Et Ton sait l'excellente définition donnée par un orientaliste français, **William Marçais**, de l'arabisation :

« Ce que j'entends par arabisation, c'est avant tout l'adoption comme idiome de la conversation et comme idiome de civilisation, de la langue arabe. C'est l'emploi exclusif de l'arabe pour dire ce qui est senti et ce qui est pensé. C'est le fait de se réclamer de la civilisation dont cette langue constitue l'instrument d'expression, d'en considérer la production littéraire et scientifique comme un patrimoine glorieux, d'en tenir les chefs-

d'oeuvre pour des modèles. C'est le désir et la prétention d'appartenir au monde où cette langue est parlée et écrite, de sentir comme lui, de penser comme lui, de se modeler sur lui dans la vie sociale et politique, rationnelle et affective. C'est proprement la liaison intime d'un certain état linguistique ou d'un ensemble de goûts esthétiques, d'aspirations sentimentales et d'habitudes intellectuelles qui n'ont rien à voir avec l'ethnographie et l'anthropologie. »

Nous sommes ainsi en présence d'un « nationalisme linguistique et culturel » qui demeure cependant fortement teinté d'Islam, l'arabe étant la langue du Coran et la diffusion de l'Islam ayant largement contribué à l'arabisation des peuples autrefois conquis et qui, aujourd'hui, se disent arabes. Ajoutons que pour de nombreux musulmans arabes, l'union sera le premier pas vers la reconstruction de l'unité du monde musulman.

A l'appui de cette thèse, des arguments de plus en plus nombreux sont venus s'accumuler au cours des cinquante dernières années. On peut les résumer ainsi :

Les Arabes doivent s'unir, car seule leur union leur permettra, en regroupant leurs forces, d'acquérir leur pleine indépendance et de faire face avec succès à tous les périls qui les menacent. Ces périls toujours dénoncés avec une vigueur d'ailleurs plus ou moins grande selon les époques sont restés de nos jours ce qu'ils étaient au début du siècle. Certains mêmes se sont aggravés. Nous ne les citons que pour mémoire. Ce sont :

Le péril turc marqué d'abord par les revendications kémalistes sur certaines régions de la « patrie arabe » (*Alexandrette, Mossoul*), puis au lendemain de la seconde guerre mondiale par le passage de la Turquie dans le « camp impérialiste » et son adhésion au pacte de Bagdad et à la doctrine Eisenhower.

Le péril sioniste qui apparaît dès 1917 avec la déclaration Balfour prend forme avec l'établissement du Foyer national juif en Palestine à l'époque du mandat, se concrétise avec le plan de partage voté par l'Organisation des Nations Unies en 1947, la création de l'Etat d'Israël et l'échec des armées arabes lors des opérations militaires de 1948-1949.

Le péril impérialiste occidental qui se manifeste dès 1922 par l'établissement du régime des mandats, puis, au lendemain de la seconde guerre mondiale, par les tentatives réitérées de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis de maintenir dans leur camp au moyen de pactes et d'alliances les Etats arabes devenus pour la plupart indépendants.

L'union a d'ailleurs d'autres attraits. Par la mise en commun des richesses naturelles de leur sol et de leur sous-sol, les Arabes pourront parfaire leur indépendance politique par leur indépendance économique et résoudre ainsi tous les problèmes économiques et sociaux qui les assaillent. Mais ce n'est pas tout. L'union ne doit pas seulement permettre aux Arabes de se libérer définitivement de toute emprise étrangère, elle doit aussi les amener à jouer dans le concert international un rôle de premier plan que leur émiettement politique leur interdit pour le moment de tenir. En effet, dans un monde que divisent les antagonismes que l'on sait, les Arabes, leurs forces une fois unifiées, pourront résolument se tenir à l'écart de l'Est et de l'Ouest et prendre la tête d'une troisième force seule capable de sauver la paix du monde et d'assurer la survie de l'humanité. Ils resteront ainsi fidèles à leur mission civilisatrice qu'ils ont déjà remplie au Moyen-Âge et qui leur est dévolue dans le monde actuel.

Telle est dans ses grandes lignes l'idéologie unitaire arabe. Elle repose en premier lieu sur une interprétation romantique de l'histoire. A aucun moment, en effet, les partisans du regroupement ne se préoccupent d'étudier à l'aide des méthodes scientifiques modernes, les causes profondes qui ont amené la rupture de l'unité territoriale des grands empires arabes d'autrefois et finalement leur chute. D'une manière péremptoire, ils se bornent à affirmer possible le retour à un passé de solidarité, de fraternité et d'unité qui n'a cependant jamais existé d'une manière durable.

Mais il y a plus : les propagandistes de l'union ne veulent pas tenir compte dans leur analyse de la situation réelle du monde arabe actuel. Rejetant a priori sur l'impérialisme occidental la division du monde arabe, ils ne peuvent pas admettre qu'il puisse y avoir des forces locales profondes agissant dans un sens opposé. En fait, leur idéologie est avant tout et surtout une idéologie de combat. Il y aura donc une lutte constante entre le rêve et la réalité et ce sera là une des raisons essentielles du spectacle d'instabilité qu'offre de nos jours l'Orient arabe. Il convient donc d'examiner la nature des forces qui, agissant à contre courant, ont jusqu'ici, en dépit d'une propagande particulièrement active, empêché le remembrement de la Patrie arabe.

II. OBSTACLES FONDAMENTAUX AU REGROUPEMENT ARABE

Il est tout d'abord significatif de constater que, tout en exaltant sans cesse le passé arabe, les hérauts de l'arabisme puisent non dans leur propre histoire, mais dans celle de l'Europe (unité italienne et unité allemande) des raisons d'espérer que les Arabes pourront eux

aussi réaliser leur unité. Ils ont donc dans une certaine mesure conscience des obstacles à surmonter. Ces obstacles sont nombreux, et sont loin de tenir tous à la politique des grandes puissances.

En effet si la communauté de langue existe, on peut douter cependant qu'elle puisse permettre à elle seule l'unification de la nation arabe. D'autre part, pour ne parler que de l'Orient, il convient de noter la présence de minorités religieuses qui, bien qu'arabes, ne font pas preuve pour l'arabisme du même engouement et du même enthousiasme que les Musulmans.

Si certaines de ces communautés asservies de longue date ne représentent qu'un obstacle négligeable, d'autres en revanche ne paraissent que peu enclines à se plier à un arabisme fortement teinté d'Islam et par là même dangereux pour leur survie. Tel est le cas, notamment, des Maronites libanais qui, s'ils font volontiers profession d'arabisme, demeurent farouchement attachés à l'indépendance et n'accepteraient pas facilement de se laisser intégrer dans un grand Etat arabe, mais aussi musulman, où ils se trouveraient réduits au rang de la minorité chrétienne copte d'Egypte. Il faut toutefois noter que l'influence exercée par la propagande unitaire panarabe est extrêmement forte sur les musulmans du Liban et que l'équilibre communautaire de ce pays risque à tout moment de se rompre : l'insurrection qui de mai à septembre 1958 ensanglanta le Liban en est une preuve.

Il en est de même de l'importante communauté chiite d'Irak qui, dans le cadre d'un petit Etat, peut espérer jouer un jour un rôle politique important, ce qui ne serait plus le cas si elle se trouvait noyée au milieu d'une majorité considérable de musulmans sunnites.

A côté des minorités religieuses chrétiennes ou musulmanes hétérodoxes, les minorités ethniques. La plus importante, on le sait, est constituée par le peuple kurde, dont une partie vit dans le Kurdistan irakien. Pendant quelque vingt ans le gouvernement arabe sunnite de Bagdad n'a réussi à lui imposer sa domination que grâce à l'appui de la Grande-Bretagne. Il n'en est plus de même depuis que la Révolution du 14 juillet lui a donné droit de cité dans la nouvelle République. Les Kurdes, qui s'éveillent de plus en plus à l'appel du sentiment national, n'accepteront jamais, on peut en être sûr, de se trouver réduits au rang d'une infime minorité à l'intérieur d'un immense empire arabe unifié. Tout laisse même supposer qu'ils mettront tout en œuvre pour se constituer en Etat indépendant ; l'Irak se trouverait alors plongé dans le chaos et serait voué à disparaître.

Rivalités économiques. L'existence de ces minorités n'est cependant pas le seul obstacle au regroupement des Etats arabes. Il en est un autre d'ordre économique. La mise en commun des richesses du Moyen-Orient ne pourrait se faire qu'au détriment des Etats riches, c'est-à-dire de ceux qui détiennent les sources du pétrole. On comprend mieux le peu de goût de l'Irak et de l'Arabie Saoudite pour la constitution d'un grand Etat arabe qui les conduirait à partager leurs richesses avec les 25 millions d'Egyptiens faméliques.

Rivalités politiques : particularismes locaux et conceptions différentes du regroupement arabe. A côté des rivalités économiques, les rivalités politiques. Elles sont moins factices qu'on pourrait le croire. Elles trouvent dans le passé leur support historique tout comme l'idéologie unitaire elle-même. Le monde arabe a connu successivement trois grandes capitales au Moyen-âge : Damas d'abord avec les Omeyyades, Bagdad ensuite avec les Abbassides, Le Caire enfin, la dernière venue, avec les Fatimides. Aucune d'elles n'entend être sacrifiée. Les difficultés sans cesse plus nombreuses que rencontre l'Egypte en Syrie depuis la création, dans l'euphorie nationaliste, de la République arabe unie sont à ce titre bien dignes d'être relevées. Il est par exemple significatif que depuis 1958, on se soit préoccupé d'élever à Damas un mausolée digne de ce nom au fondateur de l'Empire omeyyade, *Mouawiya...*

III. LES DIFFERENTES CONCEPTIONS DE REGROUPEMENT DES PAYS ARABES

Mais il n'est pas nécessaire de remonter si haut le cours de l'histoire pour y rechercher les causes des rivalités arabes actuelles. Elles découlent en fait des événements qui ont marqué le dernier demi-siècle, sont nées et ont grandi dans le même temps que naissait et grandissait le nationalisme arabe. Elles sont dues aux particularismes locaux qui engendrent des conceptions de regroupement différentes, qui elles-mêmes recouvrent des intérêts politiques et économiques rivaux. Ces conceptions divergent à la fois sur l'étendue des territoires qu'il convient de rassembler et plus encore sur la forme politique à donner au regroupement. Il convient de les examiner dans leur cadre historique.

1. Du Royaume arabe à la Ligue des Etats arabes.

Durant les dernières années du XIX^{ème} siècle et jusqu'à la première guerre mondiale, les nationalistes, en lutte de plus en plus ouverte contre l'Empire ottoman, souhaitaient s'en

détacher et, « prenant conscience de leur homogénéité nationale, historique et ethnographique », appelaient de leurs vœux la constitution d'un « Etat indépendant dans ses frontières naturelles depuis la vallée du Tigre et de l'Euphrate jusqu'à l'isthme de Suez et depuis la Méditerranée jusqu'à la mer d'Oman ... Avec à sa tête un souverain arabe et musulman et un gouvernement constitutionnel libéral ». L'Egypte n'était pas alors considérée comme faisant partie du monde arabe. Elle-même s'en défendait et s'opposait à un regroupement qui devait, en affaiblissant l'Empire ottoman, réduire ses chances de se débarrasser de l'occupation britannique effective depuis 1882.

Le royaume dont la création était alors envisagée devait être confié au Chérif de La Mecque, *Houssein Ibn Ali* le Hachémite, artisan au cours de la première guerre mondiale de la fameuse révolte du désert où s'illustra Lawrence.

Ce royaume ne devait jamais voir le jour. Dès la fin de la guerre, la Grande-Bretagne et la France, loin d'unifier les « régions arabes libérées », s'entendirent pour y instaurer leur influence. Ce fut le régime des mandats confiés par la Société des Nations à la France sur la Syrie et le Liban, à la Grande-Bretagne sur l'Irak et la Palestine.

Mais l'Occident ne porte pas seul la responsabilité de l'échec de cette première tentative de regroupement. Le Shérif de La Mecque, qui avait cru pouvoir s'affubler un moment du titre de « Roi des Arabes », vit se dresser contre ses ambitions un prince du Nedjd, *Ibn Saoud*, dont les ancêtres à la fin du XVIII^{ème} siècle s'étaient posés non seulement en réformateurs de l'Islam, mais aussi en premiers regroupements des terres arabes qu'ils eussent volontiers arrachées à la domination ottomane. *Ibn Saoud* s'empara de Médine, de La Mecque et de Djeddah, et détruisit ainsi de ses mains le « Royaume arabe » dont les frontières n'avaient jamais dépassé le *Hidjaz*. Ainsi s'effondrèrent les ambitieux projets du Chérif *Houssein Ibn Ali*. Du moins deux de ses fils reçurent-ils en compensation l'un, *Faycal*, le royaume d'Irak, l'autre, *Abdallah*, la partie de la Palestine située à l'Est du Jourdain et érigée pour les besoins de la cause en Emirats.

Ni *Faycal* ni *Abdallah* ni après eux leurs descendants ne renoncèrent cependant aux prétentions du fondateur de leur maison. Ils continuèrent à se présenter comme les seuls représentants du nationalisme arabe le plus pur. Ainsi agit de nos jours encore, le dernier rejeton de la famille, le roi *Abdallah II* de Jordanie. Faute de pouvoir arracher le *Hidjaz* au *Saoud* qui le leur avait ravi, ils reportèrent leurs espoirs sur la Syrie voisine avec le secret

espoir d'en voir la France rapidement évincée. Avec patience, ils attendirent le moment favorable pour agir et crurent toujours pouvoir compter sur l'appui de la Grande-Bretagne : ils n'y gagnèrent que l'accusation souvent portée contre eux d'être des agents de l'impérialisme. Ils furent toujours déçus. Leur dernière déception, qui fut aussi la plus cruelle, date de la fin de la seconde guerre mondiale, époque à laquelle on put croire à Bagdad et à Amman qu'avec l'éviction de la France des Etats du Levant, plus rien ne pourrait s'opposer à l'édification, au moins partielle, du « Royaume arabe ».

2. Grande Syrie et Croissant fertile.

Un plan de regroupement fut alors envisagé. Il prévoyait :

a) la création d'un Royaume arabe ou d'un Etat fédéral groupant la TransJordanie, la Syrie, la Palestine et le Liban (avec statut spécial pour ces deux derniers pays). La Grande Syrie eût ainsi été constituée.

b) la création d'une Fédération arabe où entreraient la Grande Syrie ainsi remembrée et le Royaume d'Irak.

Ce second projet, complémentaire du premier, prit le nom de « Croissant fertile ». Ni l'un ni l'autre ne purent être réalisés. Ils se heurtèrent en premier lieu à l'hostilité des *Saoud* peu soucieux de voir se constituer au profit d'une maison rivale un regroupement dont ils n'auraient pas été les bénéficiaires et qui eût pu leur porter ombrage. Ils se heurtèrent aussi à l'hostilité d'une nouvelle venue dans le concert interarabe : l'Egypte. Indépendante depuis 1936, l'Egypte du roi Farouk, ralliée à l'idée arabe, entendait bien ne pas laisser aux Hachémites un rôle de premier plan dans le Moyen-Orient. Jadis rivales, les familles royales du Caire et de Riyad scellèrent alors leur réconciliation et mirent tout en oeuvre pour faire échouer les ambitieux projets de Bagdad et de Amman. Leur tâche fut d'ailleurs facilitée par l'attitude de la Syrie et du Liban qui ne montrèrent aucun empressement à se ranger dans le camp hachémite. Leur opposition s'explique par de nombreuses raisons, les unes valables pour les deux Républiques, les autres particulières à chacune d'elles :

a) Les deux Républiques qui venaient à peine d'obtenir leur indépendance ne pouvaient, en effet, accepter de se trouver incorporées dans un Etat unitaire ou fédéral qui, par le jeu même des traités existant encore entre Londres d'une part, l'Irak et la

TransJordanie d'autre part, les eût immanquablement placées sous l'influence directe de la Grande-Bretagne.

b) La forme même du régime, républicain en Syrie et au Liban, monarchique en Transjordanie et en Irak, était aussi un obstacle non négligeable à une union dans laquelle les Syriens et les Libanais eussent été mal à l'aise.

c) Au Liban, d'autre part, l'importante communauté maronite ne pouvait éprouver aucun enthousiasme à entrer dans un Etat où les Musulmans auraient détenu une écrasante majorité.

d) Enfin à Damas, la situation n'était plus en 1945 ce qu'elle était en 1921, époque à laquelle un congrès syrien avait proclamé l'Emir Fayçal roi de Syrie. La bourgeoisie syrienne, que le départ de la France avait brusquement placée au pouvoir, entendait bien en jouir et ne pas s'en laisser déposséder au moment même où elle l'obtenait. Façonnée par l'esprit français à la vie politique, elle ne nourrissait d'autre part que peu de sympathie pour les méthodes gouvernementales autoritaires et paternalistes en vigueur à Amman, Les nationalistes syriens n'en étaient pas moins des nationalistes arabes, mais ce qu'ils voulaient c'est que la Syrie englobât la TransJordanie et non pas la TransJordanie la Syrie.

3. La Ligue des Etats arabes.

Ainsi échouèrent une fois encore les projets des Hachémites par la collusion non des puissances occidentales, mais par celle des Etats arabes adversaires des Hachémites : l'Arabie saoudite, l'Egypte, la Syrie et le Liban. Dans le même temps cependant les théoriciens de l'arabisme ne cessaient de parler d'unité et d'union. Il fallait trouver quelque chose : ce fut la Ligue des Etats arabes. Sa constitution en mars 1945 marque une date importante dans l'histoire des tentatives de regroupement de la nation arabe. Elle consacre en fait la division du monde arabe, en reconnaissant la souveraineté et l'intégrité territoriale de chacun des Etats membres. Elle n'établit qu'une confédération d'Etats voués, comme ce fut le cas, à une impuissance à peu près totale ; elle jette un voile sur les rivalités inter-arabes sans les faire disparaître.

Le lieu n'est pas ici d'entrer dans le détail de l'histoire de la Ligue des Etats arabes de 1945 à nos jours. Bornons-nous à constater que les Hachémites ne reconnurent son existence

que du bout des lèvres. Ils continuèrent de rêver de Grande Syrie et de Croissant fertile. Avec l'appui de la Grande-Bretagne jusqu'à Suez, celui des Etats-Unis ensuite, ils multiplièrent les intrigues à Damas, avec pour seuls résultats de pousser l'Egypte à tourner ses regards vers Moscou et de contraindre les Syriens, après d'interminables crises, à renoncer à leur indépendance et à se jeter dans les bras du Caire.

4. La République arabe unie.

La création de la République arabe unie, au début de l'année 1958, n'est pas, comme on serait tenté de le penser, le résultat de la volonté délibérée de deux peuples arabes de sceller leur unité. Elle apparaît bien davantage comme un fait fortuit, conséquence d'événements politiques dont les grandes puissances portent la responsabilité (pacte de Bagdad, expédition manquée de Suez, doctrine Eisenhower). Elle est en fait le résultat :

- a) de la volonté des Syriens d'éviter de tomber sous la domination hachémite qui les eût amenés à entrer dans le pacte de Bagdad et à se ranger ainsi dans le camp occidental au moment même où la politique neutraliste du chef de l'Etat égyptien commençait à porter tous ses fruits.
- b) de la volonté de l'Egypte, monarchique ou républicaine, d'empêcher les Hachémites de mettre la main sur Damas.

La création de la République arabe unie n'en est pas moins d'une importance capitale dans la mesure où, après les échecs successifs de la Ligue arabe, elle offre à tous les nationalistes arabes une voie nouvelle de regroupement. La République arabe unie est un Etat dont les structures politiques sont encore loin d'être fixées d'une manière précise. Elle se situe, pour le moment encore, entre l'Etat unitaire décentralisé et l'Etat fédéral. A côté d'un gouvernement central siégeant au Caire, il existe dans chacune des capitales des deux provinces un conseil exécutif local dont les membres, nommés par le président de la République, portent le titre de ministres exécutifs. Mais ce n'est là qu'une transition vers l'Etat unitaire décentralisé qui sera définitivement constitué lors de l'entrée en vigueur de la loi sur l'administration locale. Cette loi découpe chacune des deux provinces méridionale et septentrionale en un certain nombre de gouvernorats avec à leur tête un gouverneur directement nommé et révoqué par le président de la République. Les conseils exécutifs n'auront plus dès lors aucune raison d'être et selon toute vraisemblance disparaîtront. L'unité sera alors totale. Notons que

l'application de la loi, déjà en vigueur en Egypte, a dû être différée en Syrie où elle se heurte à de sérieuses difficultés. Les Syriens ne sont pas en effet sans se rendre compte que, sous couleur de décentralisation, la loi n'a pas d'autre but que de faire perdre à la Syrie l'unité qu'elle possède encore et de la diviser pour mieux la provincialiser ainsi d'une manière définitive.

5. L'Union arabe.

Quelques jours à peine après la naissance de la République arabe unie, les royaumes hachémites répondaient à l'initiative syro-égyptienne en décidant d'établir entre eux des liens fédéraux. L'« Union arabe » groupant les deux royaumes fut alors constituée. Elle instituait au-dessus des deux Etats, qui conservaient chacun sa « personnalité internationale » et son « régime propre », un gouvernement fédéral assisté d'une assemblée fédérale législative. La Révolution irakienne de juillet 1958, en renversant la monarchie en Irak, devait mettre fin à cette tentative de regroupement uniquement destinée à s'opposer à la fusion syro-égyptienne.

6. Les Etats-Unis arabes.

Enfin, le 2 février 1958, la République arabe unie et le Royaume du Yémen décidèrent d'établir entre eux des liens qui furent définis dans une charte dite des « Etats arabes unis ». La charte instituait entre les deux Etats une union de caractère confédéral dotée :

- a) d'un Conseil suprême composé des chefs des Etats membres prenant leurs décisions à l'unanimité.
- b) d'un Conseil de l'Union composé d'un nombre égal de représentants de chacun des Etats membres.